Écrire et faire écrire en arts plastiques (au lycée)

Un besoin ou une pratique des professeurs ayant progressivement pris corps

ou

Le signe de quelque chose d'une entrée en légitimité scolaire...?

ou

Les deux?

C. Vieaux, Administrateur de l'État, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche Journées interacadémiques des professeurs de lycée en arts plastiques des académies de Montpellier et de Toulouse, Lycée Paul Valery, Sète 16 et 17 octobre 2025 <u>Écrire</u>: tracer (des signes servant à représenter les sons, les mots d'une langue ou de langages (ex. maths, physique); tracer (des signes) sur. <u>Écriture</u>: représentation, à l'aide de signes graphiques établis de façon conventionnelle, de la parole, de la pensée; système de signes graphiques employé pour cette représentation conventionnelle; manière de s'exprimer, technique employée pour s'exprimer, pour présenter et soutenir une idée.

Se poser des questions sur l'écrit, dans une discipline fondée sur la pratique sensible, disposant qui plus est d'un très modeste horaire dans les cycles du collège, semblerait un **singulier paradoxe**.

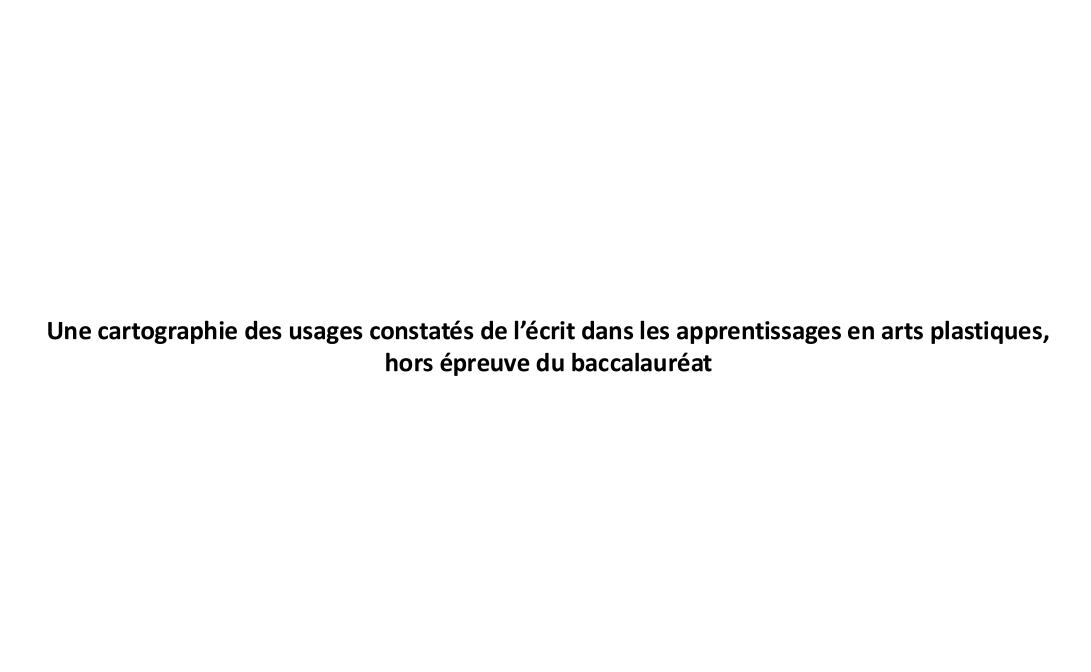
Est-ce d'ailleurs un questionnement de tous les enseignants d'arts plastiques ?

Se poser des questions en tant qu'enseignant sur l'écrit en arts plastiques – place, rôle, modalités, fréquences – c'est **utile et important** dans l'École.

Mais à quoi se réfère-t-on ? À quelles représentations de l'écrit dans une classe ?

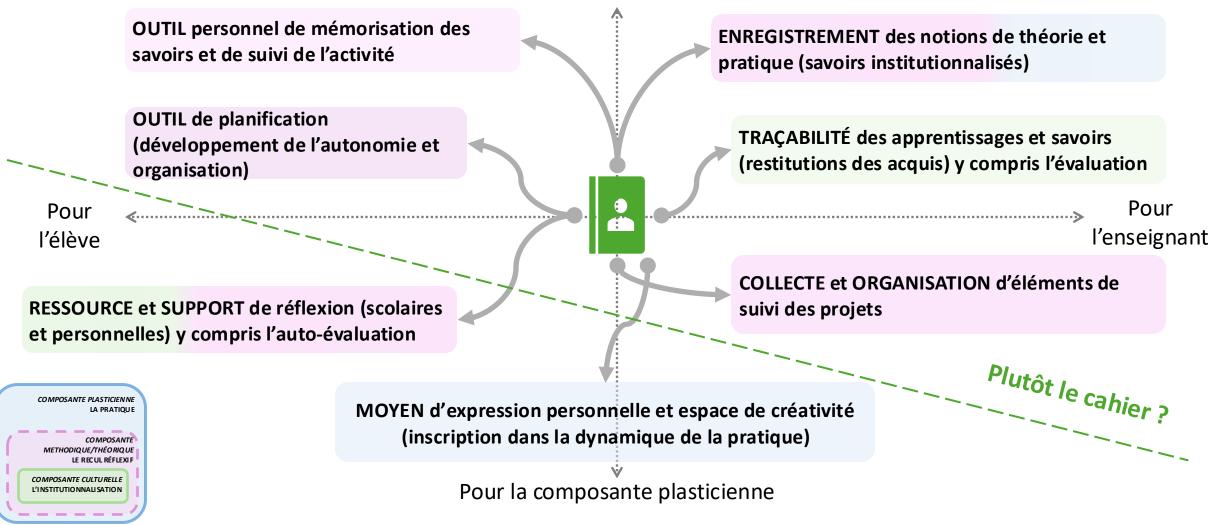
Il y aurait principalement des **écrits fonctionnels** des élèves en arts plastiques (du cartel à un propos discursif en réponse à une « consigne »).

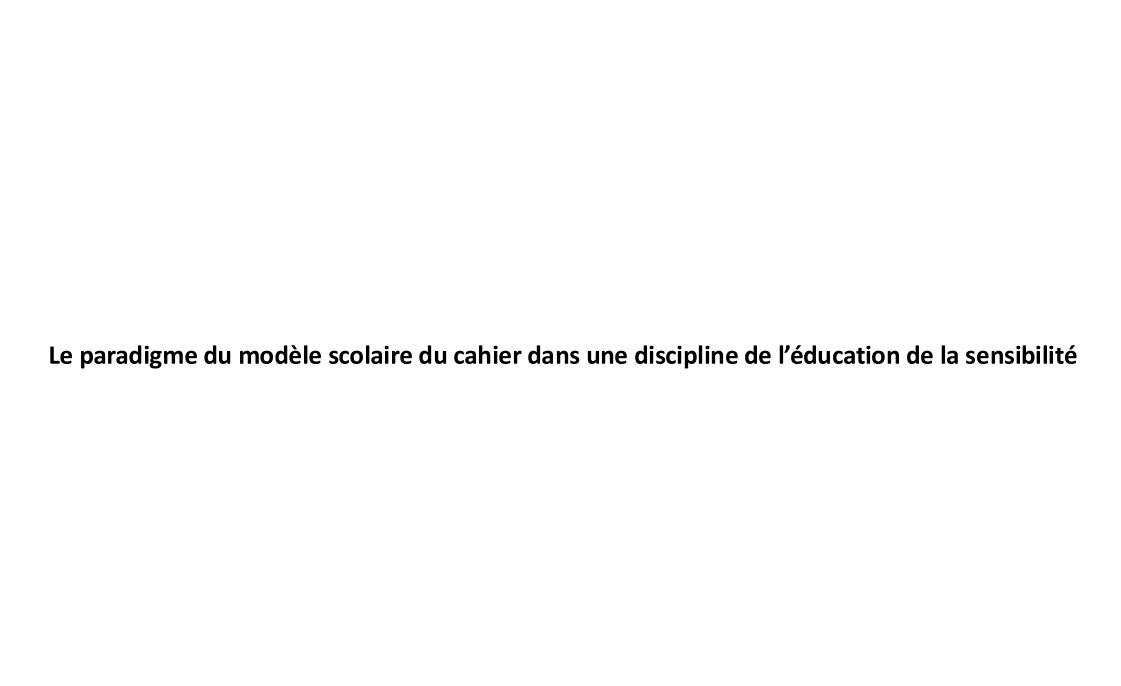
Quand ? À l'initiative de qui ?

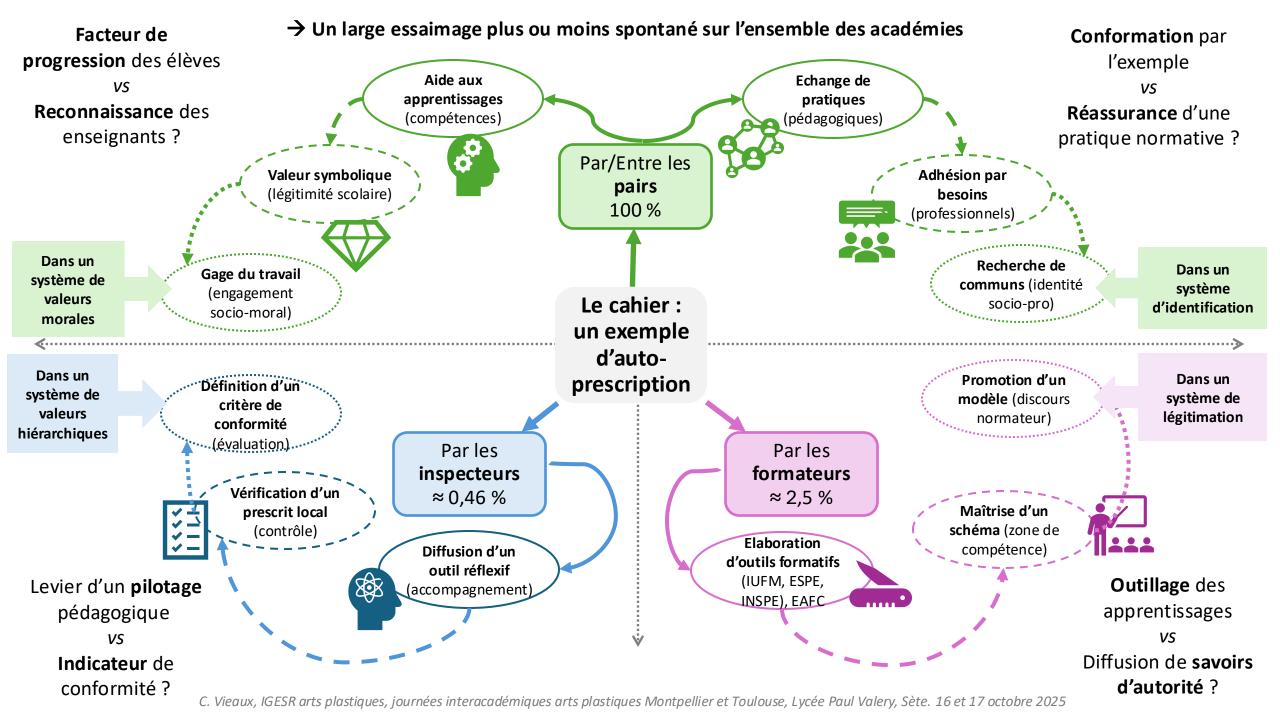


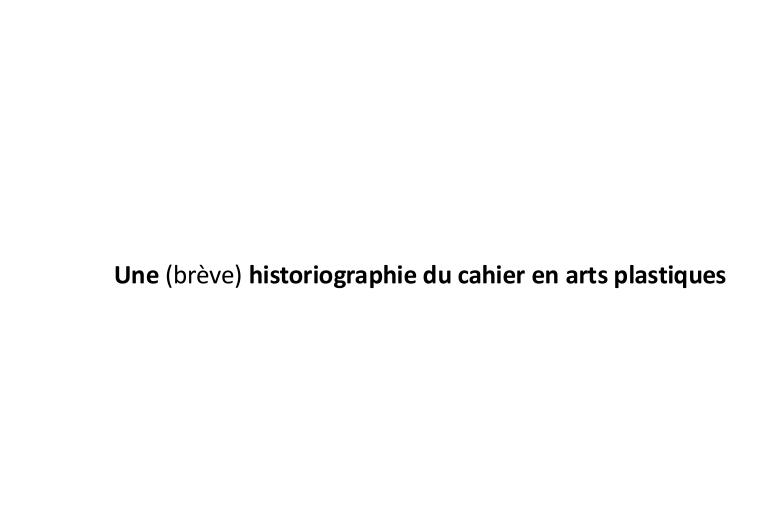
→ Des approches principalement orientées méthodologie au collège → Davantage conditionnées au lycée par les écrits d'examen

Pour les composantes théorique (et méthodique) et culturelle









→ Un support aujourd'hui massivement répandu en arts plastiques

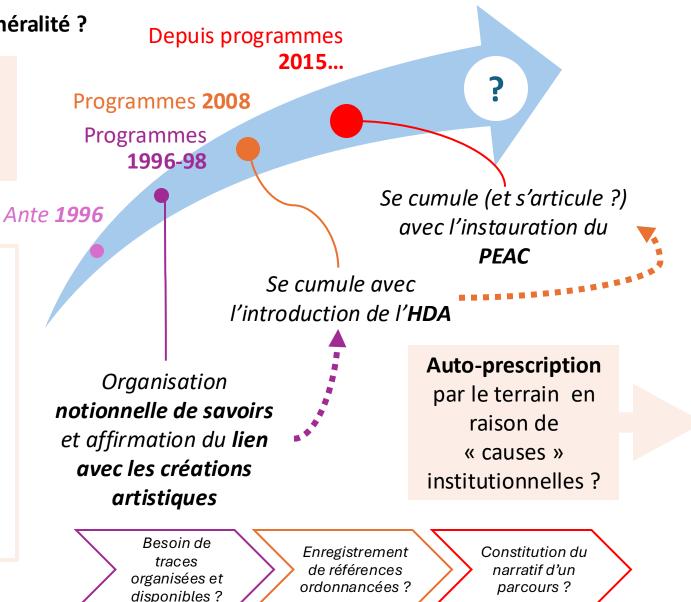
D'où viendrait cette généralité ?

Aucune prescription

institutionnelle normative relative à un cahier

Une modalité non anticipée, non pensée, sans « tradition » disciplinaire et sans littérature dédiée dans les accompagnements des programmes.

Un angle mort ?
Une position assumée
dans l'Ecole ?



Une modalité déduite du « sous-texte » des programmes, répondant à des besoins (des élèves et/ou de l'enseignant ?), d'émergences locales, se définissant au cas par cas, assez faiblement soustendue par une formation continue explicitement dédiée, présentée en formation initiale.

Un impensé didactique ?

Des conceptions
hétérogènes ?

